



AFRICAN TELECOMMUNICATIONS UNION
L'UNION AFRICAINE DES TÉLÉCOMMUNICATIONS



École Supérieure Multinationale des Télécommunications



Plan du cours

UIT et The African Advanced Level Telecommunications Institute (AFRALTI) en partenariat avec et l'Ecole Supérieure Multinationale des Télécommunications (ESMT)

Titre	Procédures de coordination et de classement des satellites
Modalité de la formation	En ligne avec instructeur
Dates	7 Février – 4 Mars 2022
Durée	4 semaines
Date limite d'inscription	4 Février
Frais d'inscription	Cours sponsorise par ATU
Description	<p>Basé sur le Règlement des radiocommunications de l'UIT, le cours vise à fournir une formation en:</p> <ul style="list-style-type: none">- Procédures d'attribution du spectre par l'UIT-R et des orbites ;- Procédures de coordination, de notification et d'enregistrement des bandes de fréquences non planifiées ;- Examen technique et réglementaire des dossiers satellites ;- Coordination entre les réseaux de satellites géostationnaires ;- Recevabilité des avis d'espace pour l'API, le CRC et la notification ;- Logiciels et bases de données BR Space ;- BRIFIC, Préface et Règlement intérieur ;- Diligence Administrative (Résolution 49) ;- Recouvrement des coûts pour les dépôts de réseaux à satellite ;- Commenter les sections spéciales – API et CRC ;- Procédure de réglementation des réseaux satellitaires non soumis à coordination ;- Page Web des services spatiaux de l'UIT BR
Code de la formation	22OI27991AFR-F



1. OBJECTIFS D'APPRENTISSAGE

Le cours vise à fournir une exposition au Règlement des radiocommunications de l'UIT, aux procédures de coordination et de notification des articles 9 et 11, respectivement, aux bases de données et aux progiciels de l'UIT et aux procédures de classement pour les services spatiaux non planifiés. Les plans d'espace annexes 30/30 et 30B ne sont pas inclus

2. RESULTATS ATTENDUS

Le Règlement des Radiocommunications de l'UIT, disponible en 4 volumes, est un traité international contraignant complexe. Après le cours de formation, le participant doit être familiarisé avec les procédures de classement, de coordination et de notification des satellites contenues dans le Règlement des Radiocommunications, l'utilisation des progiciels et bases de données de l'UIT BR Space, la Circulaire internationale d'information sur les fréquences (IFIC), la Préface et les Règles de Procédure (RoP).

3. PUBLIC CIBLE

Le cours s'adresse en général à un public qui traite avec les organismes de télécommunications et s'intéresse particulièrement aux services de radiocommunications spatiales. Pour initier les demandes de renseignements de l'UIT pour les réseaux à satellite et prendre d'autres mesures en vue de la coordination, de la notification et de l'enregistrement des assignations de fréquence aux systèmes spatiaux auprès du Bureau des radiocommunications de l'UIT, ce cours doit fournir des détails et des procédures.

4. CONDITIONS D'ENTREE

Comme condition préalable, le public de ce cours doit provenir d'une formation en ingénierie ou technique familiarisée avec les principes des communications par satellite. Une connaissance du Règlement des Radiocommunications de l'UIT et une certaine connaissance de la manière dont les notifications de satellite sont traitées par l'UIT seraient un avantage.

5. FORMATEURS/INSTRUCTEURS

Nom du (des) formateur /instructeur(s)	Contacts
Mr. Attila MATAS	Email: am@orbitspectrum.ch Tel: +41 795991426 (Mobile) +41 22 7888927
Mr. Rajesh Mehrotra	email: rajesh.mehrotra@redbooks.ch Tel. +91 9971571885 (Mobile) +91 0124 3533021 (Fixed)

6. CONTENU DU COURS



Basé sur le Règlement des Radiocommunications de l'UIT, le cours vise à fournir une formation en :

- **Procédures d'attribution de spectre UIT, UIT-R et des orbites ;**

Brève description : Brèves informations sur le Bureau des radiocommunications et le Département des services spatiaux de l'UIT, sa configuration et son fonctionnement. Les principes des procédures de coordination spatiale et le Règlement des Radiocommunications de l'UIT (un traité international contraignant) seront introduits.

- **Procédures de coordination, de notification et d'enregistrement pour les bandes de fréquences non planifiées ;**

Brève description : La méthodologie pour faire des déclarations par satellite, expliquant les procédures contenues dans l'article 9 (coordination par satellite), l'article 11 (notification par satellite), l'annexe 5, l'article 21 (examen technique des déclarations par satellite), etc. doit être expliquée.

- **Examen technique et réglementaire des dossiers satellites ;**

Brève description : Comment le Département des services spatiaux et ses différentes divisions effectuent-ils les vérifications des nouveaux dossiers de réseaux à satellites et modifiés et effectuent-ils des examens techniques et réglementaires à l'aide des progiciels IUT/BR et mettent à jour la base de données de l'UIT pour les réseaux à satellites et publient l'IFIC (Circulaire internationale d'information sur les fréquences).

- **Coordination entre les réseaux de satellites géostationnaires ;**



Brève description : conformément à l'Appendice 8 des règlements radio de l'UIT, quel est le principe pour la coordination de GSO à GSO

- **Recevabilité des avis d'espace pour l'API, le CRC et la notification ;**

Brève description : Élaborer sur les procédures, la méthodologie et les conditions impliquées dans le traitement des dépôts de dossiers par satellite pour l'API, le CRC et la notification

- **Logiciels et bases de données BR Space ;**

Brève description : Une introduction au logiciel spatial BR (Bureau des radiocommunications) et aux bases de données utilisées pour l'examen technique et réglementaire des dossiers de satellite.

- **BRIFIC, Préface et Règlement intérieur ;**

Brève description : Explication des détails et du contenu de BRIFIC (BR- Circulaire internationale d'information sur les fréquences), Préface et Règles de procédure. Comment comprendre les détails contenus dans ces publications régulières de l'UIT, leur importance et leur utilisation.

- **Diligence Administrative (Résolution 49)**

Brève description : Une description détaillée du processus de diligence raisonnable administrative contenue dans la Résolution 49 du Règlement des radiocommunications. Il s'agit d'une condition obligatoire à remplir avant que les assignations de fréquence d'un réseau à satellites puissent être enregistrées dans le Registre principal international des fréquences (MIFR) de l'UIT.

- **Recouvrement des coûts pour les dépôts de réseaux par satellite ;**



Brève description : Combien coûte à une administration membre de l'UIT le dépôt d'un dossier à satellite. Comment le calcul du recouvrement des coûts est-il effectué par l'UIT/BR.

- Commenter les sections spéciales – API et CRC ;

Brève description : Après la publication de la section spéciale nécessaire pour l'API ou le CRC par l'UIT/BR, comment les diverses administrations l'examinent-elles pour faire des commentaires dans les délais impartis.

- Procédure de réglementation des réseaux satellitaires non soumis à coordination ;

Brève description : pour les réseaux à satellite qui utilisent ou proposent d'utiliser des bandes de fréquences qui ne sont PAS soumises à la coordination conformément à l'article 9 du Règlement des radiocommunications, quelles procédures sont impliquées. Comment est fait le dépôt puis examiné par l'ITU/BR.

- Page Web des services spatiaux de l'UIT BR

Brève description : une introduction aux détails contenus dans la page Web des services spatiaux de l'UIT BR. Comment rechercher les informations souhaitées et les utiliser.

7. AGENDA DU COURS

SEMAINES / Session	Sujets	Exercices et interactions
Semaine 1	1. Procédures d'attribution du spectre de l'UIT, de l'UIT-R et des orbites 2. Recevabilité des avis d'espace pour l'API, le CRC et la notification	Exercice - Soumission d'API pour les réseaux satellitaires non soumis à coordination



AFRICAN TELECOMMUNICATIONS UNION
L'UNION AFRICAINE DES TÉLÉCOMMUNICATIONS



École Supérieure Multinationale des Télécommunications



AFRALTI

	<p>3. Procédures de coordination, de notification et d'enregistrement pour les bandes de fréquences non planifiées</p>	<p>Exercice - Capture, validation et soumission - CRC</p> <p>Exercice sur la coordination et la notification des stations terriennes</p>
Semaine 2	<p>4. Examen technique et réglementaire des dossiers de satellites</p> <p>5. Coordination entre les réseaux de satellites géostationnaires</p> <p>6. Logiciels et bases de données BR Space</p>	<p>Exercice - Coordination des Stations Terriennes – AP7</p> <p>Exercice - Examen AP8-dT/T et GIBC-AP8</p> <p>Exercice – Examen CRC (GIBC/PFD)</p>
Semaine 3	<p>7. BRIFIC, Préface et Règlement intérieur</p> <p>8. Recouvrement des coûts pour les dépôts de réseaux par satellite</p> <p>9. Diligence Administrative (Résolution 49)</p>	<p>Exercice sur la BR IFIC</p> <p>Exercice - BR IFIC Comment mon ADM est-il affecté ?</p> <p>Exercice – Calcul du recouvrement des coûts à l'aide du logiciel SpaceCap BR</p> <p>Exercice – création d'une soumission RES-49 au BR à l'aide de SpaceCap</p>
Semaine 4	<p>10. Commenter les sections spéciales – API et CRC</p> <p>11. Communication avec le Bureau e-soumission et e-communication</p>	<p>Exercice – Commentaires sur BR IFIC utilisant SpaceCom</p> <p>Exercice – Dépôt des dossiers et commentaires au Bureau</p>



AFRICAN TELECOMMUNICATIONS UNION
L'UNION AFRICAINE DES TÉLÉCOMMUNICATIONS



École Supérieure Multinationale des Télécommunications



	12. Page Web des services spatiaux de l'UIT BR	Exercice – SNL et SNS en ligne
--	------------------------------------------------	--------------------------------

8. MODE D'ANIMATION PEDAGOGIQUE

Les présentations PowerPoint doivent être faites par les instructeurs pour présenter et expliquer les points les plus fins du sujet. Les références nécessaires doivent être fournies aux dispositions pertinentes du Règlement des Radiocommunications de l'UIT et aux autres publications du Bureau des radiocommunications/Département des services spatiaux. Les logiciels UIT/BR doivent être démontrés. Ces logiciels ont été développés en interne au Bureau de l'UIT/des radiocommunications. L'accent sera mis sur l'explication des procédures pertinentes associées au titre du sujet, c'est-à-dire la coordination et le classement des satellites.

Il y aurait des exercices de groupe utilisant la page Web ITU/BR/SSD. Les méthodes d'interrogation de la base de données de l'UIT seront expliquées en plus, la saisie des données, l'utilisation de logiciels de validation et d'autres logiciels pour calculer la PFD (Power Flux Density) à la surface de la Terre et la vérifier dans les limites de l'article 21. Méthodes à utiliser Appendice 5 pour illustrer les conditions de coordination des satellites seront expliquées et il y aurait des exercices et des quiz pour illustrer le concept. Il y aura d'autres exercices liés aux divers sujets décrits ci-dessus dans le programme de cours de formation.

9. EVALUATION ET NOTATION

L'évaluation est basée sur:

- Présence (16%)
- Participation aux Forums (20%)
- Quiz/Exercices (64%)

Le candidat doit obtenir un score d'au moins 60% pour obtenir le certificat ITU.

10. COORDINATION DU COURS

AFRALTI coordinator: Jonathan Mwakijele Head of Management, Policy and Regulatory Unit Nairobi, Kenya. Tel: +254 718 860 897 Email: Jmwakijele@afralti.org	ITU coordinator: Emmanuel Niyikora, Programme Officer, ITU Area Office for West Africa, Dakar, Senegal. Tel : +250 788 312 939 Email: emmanuel.niyikora@itu.int
---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------